

COMMUNIQUÉ

REMISE DU LABEL VILLE INTERNET

A l'occasion de la 11^{ème} édition du Label « Villes Internet », la Ville de Rémire-Montjoly s'est vue décernée, le 16 décembre 2009 à Paris, le label national « **Villes Internet** » 2010 pour la création de son site internet.

Cette distinction récompense l'engagement et le travail de l'équipe municipale pour le développement d'une politique internet locale.

L'association « **Villes Internet** » en partenariat avec la **Caisse des Dépôts** remet chaque année, depuis 1999, le label « Ville Internet » aux communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens

Sur les 224 collectivités participantes, 63 dont la ville de Rémire-Montjoly ont participé pour la première fois.

Les nombreux participants ont pu découvrir durant l'après-midi, les initiatives de 16 villes et villages sur les thèmes : démocratie locale, accès public, administration, développement durable dans une exposition qui a connu une grande influence.

Un succès pour cette journée de rencontre annuelle du réseau des Villes Internet où les collectivités ont eu plaisir à se retrouver pour échanger et partager leurs expériences. Une journée riche et conviviale aux dires des nombreux participants.

Jean GANTY,
Maire de la Ville de Rémire-Montjoly